

Recommandations pour la pratique clinique

CCQ (Céphalées chroniques quotidiennes) : Diagnostic, Rôle de l'abus médicamenteux, Prise en charge

Synthèse des recommandations

Septembre 2004

Service des recommandations professionnelles

FICHE DE SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

Une CCQ (céphalée chronique quotidienne) est une céphalée initialement épisodique – migraine ou céphalée de tension – qui a évolué, notamment dans un contexte d'abus médicamenteux.

DIAGNOSTIC

Il repose sur la présence d'une céphalée :

- plus de 15 jours par mois ;
- évoluant depuis plus de 3 mois ;
- d'une durée quotidienne supérieure à 4 heures en l'absence de traitement ;
- sans cause lésionnelle.

Les céphalées peuvent être de 3 types :

- elles ont les caractéristiques sémiologiques de la migraine ;
- elles ont les caractéristiques sémiologiques des céphalées de tension ;
- sur un fond céphalalgique permanent s'ajoutent des crises d'allure migraineuse.

L'utilisation d'un agenda des céphalées aide à confirmer le diagnostic.

PRISE EN CHARGE

- Recherche et évaluation préalables :
 - de l'abus médicamenteux ;
 - des autres facteurs favorisants : psychopathologiques, hormonaux, musculo-squelettiques ;
 - du handicap induit.
- En cas d'abus médicamenteux : sevrage, assorti de mesures d'accompagnement pharmacologiques ou non (psychothérapie notamment).
- Traitement de fond de la maladie migraineuse ou de la céphalée de tension et des facteurs associés.
- Éducation concernant la gestion des crises de céphalée.

PRÉVENTION PRIMAIRE : IDENTIFICATION DES PATIENTS À RISQUE

Tout patient souffrant d'une migraine ou d'une céphalée de tension doit bénéficier d'une éducation thérapeutique, dont la nécessité de ne pas dépasser régulièrement **2** prises de traitements de crise par semaine.

En cas de maladie migraineuse ou de céphalées de tension épisodiques, une évolution vers la CCQ est à craindre en cas :

- d'augmentation de la fréquence des céphalées ;
- de surconsommation des traitements de crise ;
- d'inefficacité successive de plusieurs traitements prophylactiques (migraine);
- de facteurs psychopathologiques, notamment d'événements de vie à forte composante émotionnelle;
- de présence d'une pathologie psychiatrique (troubles anxieux ou dépression);
- d'association avec d'autres douleurs chroniques, notamment des douleurs musculo-squelettiques, localisées ou diffuses;
- de troubles du sommeil.